

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 5 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :
Subventions aux associations locales 2022

L'an deux mille vingt deux
Le lundi 5 septembre

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre.

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - M. PINEDE Jean-Marie

Absents excusés : M. BUL Alain - Mme LINTZ Ghislaine - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 31/08/2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide les subventions aux associations 2022 suivantes :

2022 / 024

Extrait du registre

ASSOCIATIONS	
RACC	350 €
Football Club Cerdagne Font-Romeu Capcir	100 €
Restos du cœur	150 €
ASS Sclérose en plaques	100 €
La ligue contre le cancer	100 €
AMF Téléthon	100 €
Pourquoi pas Flamenco	70 €
Club de glace de Font Romeu	100 €
Association Chemin Faisant	100 €
ADMR	50 €
France AVC 66	50 €
Rid'in K-roll	0 €
Association de lieutenant de louveterie	100 €
Association pêche	100 €
Vaincre la mucoviscidose	100 €
Total compte 6574 CCAS 2020	1 570 €

Des aides ponctuelles pour des manifestations-activités locales sur le budget principal sont décidées comme suit :

APE	120 € en bon d'achat kermesse
Ski-club du Cambre d'Aze	Dotation en matériel
CLUTJ	Dotation en matériel
Naturiders	Dotation en matériel
Comité d'animation	SACEM+ aide matériel-fournitures

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

Accusé de réception en préfecture
06021000100020220905-2022-024-DE
Date de réception en préfecture : 06/10/2022

